



Pas de bébés à la consigne !

**Communiqué de presse
du 12 octobre 2012**

www.pasdebebesalaconsigne.com
pasdebebesalaconsigne@hotmail.fr

L'annonce gouvernementale d'abrogation prochaine du décret Morano doit être le signal d'un plan d'urgence pour l'accueil de la petite enfance

Madame Bertinotti, ministre de la Famille, vient d'annoncer l'ouverture d'une consultation citoyenne « afin de répondre aux besoins des familles en matière d'accueil de la petite enfance et d'aide aux parents ». La ministre conclut son communiqué en annonçant l'abrogation du décret du 7 juin 2010 dit « décret Morano » en 2013 pour le remplacer « par des dispositifs cohérents avec les nouvelles orientations ».

Le collectif « Pas de bébés à la consigne » qui a pris en 2010 l'initiative d'une mobilisation inédite des parents et des professionnels de la petite enfance pour le retrait de ce décret se réjouit de sa prochaine abrogation. Elle constituera une première réponse à l'attente du monde de la petite enfance pour des modes d'accueil de qualité, et doit inaugurer une rupture avec la politique précédente de dégradation des conditions d'accueil des jeunes enfants.

La situation actuelle reste marquée par un décalage important entre l'offre et les besoins d'accueil des familles puisque les modes d'accueil proposent un peu plus d'un million de places aux 2,4 millions enfants de moins de trois ans (dont les deux-tiers en accueil individuel et un tiers en accueil collectif), sachant que le taux d'activité des mères de ces enfants est d'environ 70%. C'est pourquoi une politique publique ambitieuse pour la petite enfance doit permettre d'améliorer globalement l'offre d'accueil tout en développant la qualité de cet accueil. Il s'agit à la fois d'offrir aux bébés et aux jeunes enfants un accueil personnalisant dans un cadre collectif ou individuel et de permettre aux mères, aux parents de concilier vie familiale et vie professionnelle.

Dans la phase de consultation qui s'ouvre, la Ministre annonce la tenue d'ateliers citoyens dans quatre régions, débouchant sur une rencontre nationale début 2013.

Le collectif « Pas de bébés à la consigne » :

- appelle le gouvernement à faire de cette rencontre **un véritable Grenelle de l'accueil de la petite enfance** réunissant tous les acteurs concernés.
- invite parents et professionnel-les dans tous les villes, départements et régions à s'emparer des questions posées par l'accueil de la petite enfance et à participer ainsi à la consultation.

Le collectif « Pas de bébés à la consigne » y sera porteur de nombreuses propositions issues du **Plan d'urgence en faveur de l'accueil de la petite enfance**¹ qu'il a publié en 2011, notamment :

- un plan de création de 400 000 nouvelles places d'accueil prenant en compte un rééquilibrage de l'offre d'accueil collectif par rapport à l'offre en accueil individuel ;
- un plan ambitieux de formation des professionnels de la petite enfance en développant l'offre de formation qualifiée pour les professionnels de l'accueil collectif et en prenant de nouvelles mesures en faveur de la professionnalisation et de la qualification dans le secteur de l'accueil individuel ;
- le soutien aux modes d'accueil publics ou à but non lucratif.

**Le président de la République a annoncé une priorité à la jeunesse,
il y a maintenant urgence à développer des modes d'accueil de qualité,
première pierre d'une société accueillante pour ses tout-petits**

¹ http://www.pasdebebesalaconsigne.com/DOC/Plan%20urgence_Pasdebebesalaconsigne_mars2011.pdf